



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

bovins

Question au Gouvernement n° 2405

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Michel Vergnier.

M. Michel Vergnier. Monsieur le ministre de l'agriculture et de la pêche, permettez-moi de revenir un instant sur l'ESB.

Malgré les efforts du Gouvernement pour aborder les problèmes avec calme, sérieux et détermination, on a vraiment l'impression de marcher sur la tête.

M. André Santini. C'est vrai !

M. Michel Vergnier. Le doute s'est installé dans l'esprit des consommateurs, dans l'esprit des producteurs et dans l'esprit des responsables politiques.

M. André Santini Eh oui !

M. Michel Vergnier Quand il y a doute, l'irrationnel l'emporte souvent sur le rationnel.

Il fallait, certes, interdire les farines animales - et vous venez de prendre une décision qui me réjouit - pour rétablir la confiance.

Mais cela ne changera rien pour l'élevage bovin: ces farines sont interdites depuis 1990 et il n'existe aucune tolérance. («Très bien !» sur quelques bancs du groupe socialiste.)

Les responsables professionnels ont proposé d'abattre les bêtes nées en 1993. Cette initiative a contribué à semer le doute et a beaucoup surpris dans mon département, où l'on verrait ainsi disparaître environ 70 % du troupeau. Qu'en est-il de cette proposition, monsieur le ministre ? Ce qui est sûr, c'est que les éleveurs souffrent et vont souffrir encore, et avec eux les artisans bouchers, les entreprises de distribution, les entreprises de la filière viande.

M. Didier Boulaud. C'est à cause de Chirac !

M. Michel Vergnier Ce qui est sûr aussi, c'est que l'information est insuffisante. J'ai remarqué, monsieur le ministre, que certains de nos collègues de l'opposition vous donnaient des conseils. Je sais que vos décisions seront inspirées avant tout par le dialogue. Dans nos départements, les préfets ont déjà pris des initiatives en ce sens. Cependant, il ne faut pas perdre de temps, il y a urgence.

Monsieur le ministre, quelles pistes entendez-vous privilégier pour soutenir ces professions qui le méritent bien ? Je crois, je le redis, il y a un problème de communication. C'est surtout aux Français qu'il faut redonner confiance. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat et à la consommation.

M. François Patriat, secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat et à la consommation. Monsieur le député, l'avenir de la filière passe, d'abord et avant tout, par un regain de confiance dans la consommation des produits carnés. Qui a eu raison le premier ? Je ne sais pas ce que nos concitoyens diront demain. Mais je vous rappellerai d'abord la méthode et ensuite les moyens que nous avons choisis pour y parvenir.

Le Gouvernement agit en vertu de quatre principes: la consultation, la faisabilité rapide, la réalisation, le contrôle.

La consultation consiste à demander, avant toute initiative, aux instituts scientifiques indépendants leur avis sur tel ou tel mode d'action, sur telle ou telle dangerosité, sur tel écueil à éviter et sur la décision à prendre. Lorsque

les avis scientifiques sont donnés, le Gouvernement étudie avec les différents ministères compétents les moyens de mettre en oeuvre au plus vite ces actions. Puis, il les met en oeuvre. Le Premier ministre a, ce matin, à travers les sept séries de mesures annoncées, énoncé le pourquoi, le comment, le financement et la réalisation de ce qui apparaissait comme une évidence pour certains il y a quelques jours mais qui, pour d'autres, devait être étalé dans le temps.

J'en viens, monsieur le député, au retour à la confiance. La première mesure à prendre pour la filière est en effet de faire en sorte que les consommateurs reprennent confiance.

M. Pierre-André Wiltzer. C'est du bavardage !

M. le secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat et à la consommation. Il suffit de rappeler, après l'AFSSA, des choses simples.

M. Jean Auclair Vous avez mis le temps !

M. le secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat et à la consommation. Que dit l'AFSSA ? Qu'il n'y a aucun danger aujourd'hui dans le muscle et dans le lait. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste.) A ce titre, il suffit de rappeler aux gestionnaires de collectivités ou de cantines...

M. Richard Cazenave. Rappelez-le à Ayrault, alors !

M. le secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat et à la consommation. ... qu'il y a des protocoles à respecter, qu'il y a une traçabilité à retrouver. La France est la première, en Europe, à prendre des mesures que d'autres devront prendre après nous - et on verra bien alors qui avait raison... Compte tenu de ces éléments, il est tout à fait possible de consommer de la viande et, de surcroît, de la viande d'origine française.

Enfin - mais Jean Glavany l'a très bien exposé - un dialogue sera institué avec la profession, à l'instar de celui qui avait eu lieu en 1996. Il devrait être de nature à rassurer l'ensemble des parlementaires ici présents. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur quelques bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

Données clés

Auteur : [M. Michel Vergnier](#)

Circonscription : Creuse (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2405

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : PME, commerce, artisanat et consommation

Ministère attributaire : PME, commerce, artisanat et consommation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 novembre 2000, page 8501

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 15 novembre 2000